

04 Aoû 2023 -12:08

Police Judiciaire Fédérale de Liège : fermeture de quatre locaux pour réparation du faux-plafond

Suite au problème survenu dans un bâtiment de la Police Judiciaire Fédérale rue Saint-Léonard à Liège ce lundi 31 juillet 2023, des experts de la Régie des Bâtiments et de la Police Judiciaire Fédérale se sont rendus sur place afin d'évaluer le problème et analyser les travaux de réparation nécessaires. La Régie des Bâtiments et la Police Judiciaire Fédérale travaillent en collaboration afin de résoudre le problème dans les meilleurs délais.

État des lieux et diagnostic de l'état du faux-plafond

Ce lundi 31 juillet 2023, une plaque de plâtre provenant du faux-plafond dans un des bureaux de la Police Judiciaire Fédérale rue Saint-Léonard à Liège est tombée au sol.

La Régie des Bâtiments a directement été mise au courant par la Police Judiciaire Fédérale. Le local a été condamné afin de préserver la sécurité des personnes travaillant dans le bâtiment et aucun membre du personnel n'a été blessé. De plus, d'autres locaux ont été fermés préventivement.

Entretemps, des experts de la Régie des Bâtiments et de la Police Judiciaire Fédérale se sont rendus sur place afin de faire un diagnostic de la situation et afin de vérifier si l'affaissement constaté au faux-plafond du local concerné est ponctuel ou généralisé aux autres locaux présentant ce même type de faux-plafond. Chaque local aménagé avec le même type de faux-plafond a été inspecté.

À l'issue de leur analyse, il a été décidé de limiter la fermeture à quatre locaux présentant un affaissement, c'est-à-dire trois locaux de 17 m² et un local de 8 m², afin que des travaux de démontage et de renouvellement du faux-plafond puissent être réalisés.

Les autres locaux inspectés n'ont actuellement pas de risque particulier et restent donc accessibles au personnel de la Police Judiciaire Fédérale. Dès à présent, un monitoring de ce type de faux-plafond sera effectué ponctuellement.

Travaux précédents dans le bâtiment de la Police Judiciaire Fédérale rue Saint-Léonard à Liège

La Régie des Bâtiments travaille en étroite collaboration avec la Police Judiciaire Fédérale afin d'assurer ensemble le meilleur cadre de travail possible pour le personnel présent dans ce bâtiment. La sécurité du personnel est une priorité pour toutes les parties concernées et tout est mis en place afin de résoudre les problèmes qui surviennent sur le site de Saint-Léonard.

De nombreux travaux ont déjà été réalisés ou sont prévus à court terme. Il s'agit de travaux de gros-œuvre, de mise en conformité des installations électriques et de la sécurité incendie, de HVAC et



d'électricité ainsi que d'autres travaux de rénovation diverses. Ces travaux se font toujours en collaboration avec la Police Judiciaire Fédérale afin de répondre aux besoins de notre client.

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Cardoso Nunes
Catherine (FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)495 21 06 86
press@buildingsagency.be